

# LISTE DES PRIX

## DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DE POST TELECOM S.A.

ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 43.290, société filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (« POST Luxembourg »), un établissement public autonome de droit Luxembourgeois créé par la loi du 10 aout 1992, ayant son siège à 8 A, Avenue Monterey, L-2020 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° J28.

Tous les prix sont exprimés en euro (€)

Les prix T.T.C. sont indiqués à titre indicatif. Le taux TVA équivaut à 17%, sauf indication contraire.

### TABLE DES MATIÈRES

A.	TÉLÉPHONIE FIXE.....	2
B.	ISDN.....	8
C.	SIP TRUNK IP BRI 8 CHANNELS.....	9
D.	TÉLÉCARTES.....	9
E.	LIBRE APPEL.....	10
F.	NUMÉROS LOCAUX À L'ÉTRANGER (INBOUND NUMBERS).....	11
G.	SERVICES 900 / 901 / 905.....	12
H.	RÉSEAU D'ALARMS "ALARMIS".....	13
I.	TÉLÉPHONE PUBLIC.....	13
J.	HOME NETWORKING.....	13
K.	LUXDSL / SPEEDSURF.....	14
L.	TÉLÉVISION NUMÉRIQUE.....	15
M.	CONNECTIVITÉ.....	15
N.	LUXFIBRE.....	15
O.	PERFECTSIGNAL.....	16
P.	POSTPILOT.....	16
Q.	PRIX VALABLES POUR TOUS LES SERVICES.....	16

## A. Téléphonie Fixe

	En € H.T.	En € T.T.C.	
<b>A.1. Activation et installation</b>			
<b>A.1.1. Activation</b>			
Par ligne téléphonique	50,00	58,50	
<b>A.1.2. Raccordement souterrain</b>			
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50	
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30	
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64	
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30	
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels	
<i>Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.</i>			
<i>Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur <a href="http://www.posttechnologies.lu">www.posttechnologies.lu</a></i>			
<b>A.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble</b>			
Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation. Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.			
<b>A.1.4. Supplément pour raccordements multilignes</b>			
Par ligne téléphonique	4,96	5,81	
<b>A.1.5. Supplément pour raccordements multilignes pour sélection directe</b>			
Par ligne téléphonique	37,18	43,51	
Déplacement d'un raccordement 2 Mbit/s (ce type de raccordement n'est plus offert en tant que nouveau service)	1.673,28	1957,74	
Installation entre bâtiments sur différentes propriétés		Prix voies louées	
Installation entre bâtiments indépendants sur la même propriété		Frais réels	
Installation hors standard		Prix standard + frais réels	
Prolongation de la ligne vers autre aire de raccordement		50 % du prix voies louées	
<i>Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.</i>			
<b>A.1.6. Autres prestations à des prix forfaitaires</b>			
Echange du numéro d'appel sur demande écrite du client, par numéro	12,39	14,5	
Modification d'un raccordement multiligne, par intervention	12,39	14,5	
<b>A.1.7. Changement du titulaire d'un raccordement</b>			
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre ascendants et descendants en ligne directe ou entre époux		Gratuit	
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,00	
<i>La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créateur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).</i>			
<b>A.2. Abonnement mensuel</b>			
Abonnement de base ordinaire, par ligne	19,71	23,06	
Abonnement de base temporaire à durée maximale d'une année, par ligne	45,00	52,65	
Abonnement multiligne, par ligne	19,13	22,38	
Abonnement multiligne pour sélection directe, par ligne	22,50	26,33	
Abonnement pour raccordement 30 voies, y compris sélection directe ou groupement	411,18	481,08	
Maintenance pour appareils téléphoniques et autre équipement terminal fourni par l'Entreprise		Frais réels	
<b>A.3. Utilisation</b>			
<i>Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.</i>			
<b>A.3.1. Prix des communications dans le réseau téléphonique national</b>			
	Période de facturation en seconde	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C.
Tarif vers les fixes nationaux 24 H/24 et 7 jours/7	60	0,0299	0,0350
<b>A.3.2. Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux</b>			
<i>Le tableau ci-après renseigne sur le service appelé, le prix par minute ainsi que sur la période de facturation.</i>			
Service appelé	Périodes de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Prix par minute	
		En € H.T.	En € T.T.C.
Réseau mobile national	60/15	0,1590	0,1860
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés	60/15	0,1377	0,1611
POST INFOTEL	240/240	0,0256	0,0300
Horloge parlante (12419)	240/240	0,0266	0,0311
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres – Voir annuaire pour les extensions des services disponibles			Gratuit
Services 900, 901, 905		voir chapitre 'Services 900/901/905'	
Internet		voir chapitre 'Internet'	

### A.3.3. Prix des communications pour le service téléphonique international automatique

Périodes de facturation des communications: 1ère minute pleine, puis par seconde

#### A.3.3.1. Les plages tarifaires

Tarif réduit : du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf:  
Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures

Tarif plein: le reste du temps

#### A.3.3.2. Surcharge mobile

Prix par minute

Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles (destinations marquées par un 'S' uniquement)	0,0500	0,0585
--	--------	--------

Prix par minute

#### A.3.3.3. Les zones tarifaires

		Tarif plein		Tarif réduit		Plage réduite 2	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
<b>Zone de voisinage</b>		0,0890	0,1041	0,0890	0,1041	-	-
<b>Zone 1</b>	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.	0,1300	0,1521	0,1300	0,1521	0,1100	0,1287
<b>Zone 2</b>	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.	0,1764	0,2064	0,1404	0,1643	0,1404	0,1643
<b>Zone 3</b>		0,3133	0,3666	0,2712	0,3173	0,2712	0,3173
<b>Zone 4</b>		0,4191	0,4904	0,4191	0,4904	-	-
<b>Zone 5</b>		0,8221	0,9619	0,8221	0,9619	-	-
<b>Zone 6</b>		1,1440	1,3385	1,1440	1,3385	-	-
<b>Service satellites*</b>		5,2921	6,1918	5,2921	6,1918	-	-
*Services mobiles maritimes INMARSAT, THURAYA et autres services par satellite excepté EMSAT (+88213) et Iridium (+8816, +8817)							
<b>EMSAT</b>	0088213 Service mobile personnel par satellite	2,9487	3,4500	2,9487	3,4500	-	-
<b>IRIDIUM</b>	008816, 008817 Service mobile personnel par satellite	3,4402	4,0250	3,4402	4,0250	-	-
<b>NCFA</b>	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,...]	0,1764	0,2064	0,1764	0,2064	-	-



Liste des destinations regroupées par zone

Indicatif d'appel	Destination	Surcharge mobile	Indicatif d'appel	Destination	Indicatif d'appel	Destination	Indicatif d'appel	Destination	
<b>Zone de voisinage (V)</b>			<b>Zone 3</b>			<b>Zone 6</b>			
0049	Allemagne - préfixes locaux commençant par 65 et 68		00355	Albanie	0093	Afghanistan	001869	Saint-Kitts-et-Nevis	
0032	Belgique - préfixes locaux commençant par 61, 63, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87		00213	Algérie	001264	Anguilla	001784	Saint-Vincent-et-Grenadines	
0033	France - préfixes locaux commençant par 382 et 387		00387	Bosnie-Herzégovine	001268	Antigua et Barbuda	00677	Salomon (Iles)	
			00298	Féroé (Iles)	00247	Ascension	01684	Samoa Américaines	
			00886	Taiwan (Plage réduite 2)	001242	Bahamas	00685	Samoa Occidentales	
			0090	Turquie	00880	Bangladesh	00239	Sao Tomé-et-Principe	
			001340	Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	00501	Belize	00221	Sénégal	
					00229	Bénin	00248	Seychelles	
<b>Zone 1</b>			<b>Zone 4</b>						
00351	Açores	S	0054	Argentine	00673	Brunei Darussalam	00232	Sierra Leone	
001907	Alaska (Plage réduite 2)		00374	Arménie	00226	Burkina Faso	00252	Somalie	
0049	Allemagne	S	00374	Arménie	00257	Burundi	00597	Suriname	
00376	Andorre	S	00994	Azerbaïdjanaise (Rép.)	00855	Cambodge	00255	Tanzanie	
00599	Antilles néerlandaises		00375	Bélarus	00238	Cap Vert	00235	Tchad	
00297	Aruba		001441	Bermudes	001345	Cayman (Iles)	00228	Togo	
0043	Autriche	S	0055	Brésil	002697	Comores	00690	Tokélaou	
001246	Barbade		0056	Chili	00242	Congo	00676	Tonga	
0032	Belgique	S	0086	Chine	00243	Congo (Rép. dém.-Zaire)	001868	Trinité-et-Tobago	
00359	Bulgarie	S	0057	Colombie	00682	Cook (Iles)	001649	Turks et Caicos (Iles)	
001	Canada (Plage réduite 2)		007503	Comstar (réseau russe)	00850	Corée (R.P.D.)	00688	Tuvalu	
00357	Chypre	S	0082	Corée du Sud	0053	Cuba	00598	Uruguay	
00385	Croatie	S	00971	Emirats Arabes Unis	00246	Diego Garcia	00678	Vanuatu	
0045	Danemark	S	00995	Géorgie	00253	Djibouti	0058	Venezuela	
0034	Espagne	S	00502	Guatemala	001809, 001829	Dominicaine (Rép)	001284	Vierges Britanniques (Iles)	
00372	Estonie	S	00996	Kirghizistan	001767	Dominique	0084	Vietnam	
001	Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2)		00218	Libye	00503	El Salvador	00681	Wallis-et-Futuna	
00358	Finlande	S	00853	Macao	00291	Erythrée		Autres destinations	
0033	France	S	00389	Macédoine (l'ex- République yougoslave de)	00251	Ethiopie			
00350	Gibraltar		0060	Malaisie	00500	Falkland (Iles)			
0030	Grèce	S	00265	Malawi	00679	Fidji			
00590	Guadeloupe		00212	Maroc	00241	Gabon			
00594	Guyane française		0052	Mexique	00220	Gambie			
001808	Hawaï (Plage réduite 2)		00373	Moldavie	00233	Ghana			
0036	Hongrie	S	003818	Monténégro	001473	Grenade			
00353	Irlande	S	0064	Nouvelle Zélande	00299	Groenland			
00354	Islande		00256	Ouganda	001671	Guam			
00972	Israël	S	00998	Ouzbékistan	00224	Guinée			
0039	Italie	S	0063	Philippines	00245	Guinée Bissau			
0081	Japon (Plage réduite 2)		007	Russie (Fédération)	00240	Guinée équatoriale			
00371	Lettonie	S	00381 1/2/3	Serbie	00592	Guyana			
00423	Liechtenstein	S	0027	Sudafricaine (Rép.)	00509	Haïti			
00370	Lituanie	S	00992	Tadjikistan	00964	Iraq			
00351291	Madère	S	0066	Thaïlande	001876	Jamaïque			
00356	Malte	S	00216	Tunisie	00254	Kenya			
00596	Martinique		00380	Ukraine	00686	Kiribati			
002696	Mayotte		00263	Zimbabwe	00965	Koweït			
00377	Monaco	S			00856	Lao			
0047	Norvège	S	<b>Zone 5</b>			00266	Lesotho		
0031	Pays-Bas	S	00244	Angola	00961	Liban			
0048	Pologne	S	00966	Arabie-Saoudite	00231	Liberia			
00689	Polynésie française		00297	Aruba	00261	Madagascar			
00351	Portugal	S	00973	Bahreïn	00960	Maldives			
00262	Réunion		00975	Bhoutan	00223	Mali			
0040	Roumanie	S			001670	Mariannes du Nord (Iles)- Saipan			
0044	Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFA exclus)	S	00591	Bolivie	00692	Marshall (Iles)			
00508	Saint-Pierre-et-Miquelon		00267	Botswana	00230	Maurice			
00378	San Marino	S	00237	Cameroun	00222	Mauritanie			
00421	Slovaquie	S	00236	Centrafricaine (Rép.)	00691	Micronésie			
00386	Slovénie	S	00506	Costa Rica	00976	Mongolie			
0046	Suède	S	00225	Côte d'Ivoire	001664	Montserrat			
0041	Suisse	S	0020	Egypte	0095	Myanmar			
00420	Tchèque (Rép.)	S	00593	Equateur	00264	Namibie			
0039	Vatican	S	00504	Honduras	00674	Nauru			
00681	Wallis-et-Futuna		0091	Inde	00977	Népal			
			0062	Indonésie	00505	Nicaragua			
			0098	Iran	00227	Niger			
			00962	Jordanie	00234	Nigeria			
			007	Kazakhstan	00683	Niue			
			00258	Mozambique	00672	Norfolk (Iles)			
			0051	Pérou	00687	Nouvelle Calédonie			
			00974	Qatar	00968	Oman			
			00249	Soudan	0092	Pakistan			
			0094	Sri Lanka	00680	Palau			
			00268	Swaziland	00507	Panama			
			00963	Syrie	00675	Papouasie/Nouv. Guinée			
			00670	Timor de l'Est	00595	Paraguay			
			00993	Turkménistan	00250	Rwanda			
			00967	Yémen	00290	Sainte-Hélène			
			00260	Zambie	001758	Sainte-Lucie			
<b>Zone 2</b>									
0061	Australie (Plage réduite 2)	S							
00852	Hongkong (Plage réduite 2)								
00970	Palestine								
001787	Puerto Rico (Plage réduite 2)								
0044-NCFA	Royaume-Uni - numéros NCFA [(0)870,...]								
0065	Singapour (Plage réduite 2)								

## A.4. Formules de réductions

## A.4.1. INTEGRAL

**La formule INTEGRAL n'est plus commercialisée.** Le client POST Telecom bénéficiant du service, pourra le conserver, en l'état, conformément aux termes de son contrat. Un client souhaitant modifier son offre fixe vers BAMBOO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie mobile, un client souhaitant modifier son offre mobile pour SCOUBIDO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie fixe.

INTEGRAL, la formule d'avantages fixe-mobile-Internet, est disponible gratuitement pour les clients disposant d'une des deux combinaisons de services suivantes :

Soit : un abonnement téléphonique avec communications téléphoniques POST Telecom + un abonnement mobile POST Telecom + un abonnement LuxDSL/SpeedSurf

Soit : un abonnement LuxFibre + un abonnement mobile POST Telecom

Renseignements supplémentaires auprès des points de vente POST Telecom, au tél. 8002 8004 ou sur Internet [www.post.lu](http://www.post.lu).

## A.4.2. Forfaits résidentiels

## A.4.2.1. Forfait National Illimité pour résidentiels

Communications illimitées 24h/24h et 7j/7 7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau fixe POST	8,55	10,00
--	------	-------

## A.4.2.2. Forfait Zone 1 pour résidentiels

Forfait mensuel de 120 minutes du réseau fixe POST vers les réseaux fixes de la zone 1	8,55	10,00
--	------	-------

## A.4.3. Package Passport

Le Package Passport comprend:

- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les numéros fixes géographiques POST,
- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST,
- des réductions jusqu'à 45% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les réseaux fixes internationaux.

## A.4.3.1. Abonnement mensuel

Abonnement mensuel	6,75	7,90
--------------------	------	------

## A.4.3.2. Prix des communications nationales avec Passport

	Tarif plein		Tarif réduit	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Vers un numéro fixe géographique POST	0,0242	0,0283	0,0121	0,0142
Vers le réseau mobile POST	0,1455	0,1702	0,1455	0,1702

## A.4.3.3. Prix des communications internationales avec Passport

	Prix par minute	
Vers un numéro fixe des pays suivants : Allemagne, Andorre, Aruba, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, (y compris Vatican), Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal (y compris Açores et Madère), Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), USA, Wallis et Futuna.	0,0700	0,0819
Vers un numéro fixe de tout autre pays	réduction de 20% sur les prix publics	

Les tarifs internationaux Passport ne sont pas valables pour les appels effectués vers les numéros des opérateurs mobiles de ces pays.

## A.4.4. Forfaits professionnels

## A.4.4.1. Forfait National Illimité pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet et numéros services spéciaux.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

## A.4.4.2. Forfait National Illimité vers réseau mobile POST pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

## A.5. Autres services et options

## A.5.1. Demandes de renseignements

	National (11817)		International (11816)	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Pour la première minute, minimum 1 minute facturée	0,4238	0,4958	0,6357	0,7438
Toutes les 10 secondes excédant la 1ère minute	0,1060	0,1240	0,1060	0,1240

## A.5.2. Anytime Conferencing

Prix d'utilisation (pris en charge par le modérateur)	0,19 par min. par participant
---	-------------------------------

Les prix d'accès au service dépendent de l'origine des appels (nationaux, internationaux, mobiles, etc.) et sont facturés en sus au modérateur ou au participant en fonction du type de numéro composé.

## A.5.3. Numéro Unique

Le service est offert dans la limite des disponibilités techniques.

Nombre total de sites reliés :		2	3	4	5	6	7	8	9	10	Par site supplément
		<b>Installation (Prix unique)</b>	H.T.	250,00	370,00	430,00	500,00	550,00	600,00	650,00	
	T.T.C.	292,5	432,9	503,1	585	643,5	702	760,5	819	877,5	46,8
<b>Abonnement mensuel</b>	H.T.	227,27	397,73	545,45	659,09	750,00	829,55	897,73	965,91	1.022,73	45,45
	T.T.C.	265,91	465,34	638,18	771,14	877,50	970,57	1050,34	1130,11	1196,59	53,18

## A.6. JOCKEYS – les services malins du téléphone

Les services JOCKEYS sont disponibles sur demande pour les raccordements téléphoniques analogiques et ISDN.

## A.6.1. Les services Accessibilité

<b>Appel en instance</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Conférence à trois</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international (prix de 2 communications pour l'appelant)	
<b>Appel vers destination fixe après délai</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Blocage complet du raccordement en cas de déménagement</b>		gratuit	
<b>Déviations d'appels</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Déviations d'appels contrôlée à distance</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Déviations d'appels activée par POST Telecom</b> (en cas de déménagement ou de changement de numéro d'appel)	Initialisation (par canal)	2,46	2,88
	Abonnement mensuel	3,18	3,72
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Déviations centralisées des extensions</b>	Initialisation	21,37	25,00
	Abonnement mensuel	9,88	11,56
<b>Déviations vers numéro sans ligne externe</b>	Activation	4,88	5,71
	Abonnement mensuel	7,46	8,73

## A.6.2. Les services Confort

<b>Ne pas déranger</b>	Utilisation	gratuit pour l'appelé et l'appelant	
<b>Réveil automatique</b>	Utilisation (par réveil)	0,50	0,58
<b>Rappel automatique vers ligne occupée</b>	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Transfert d'appels</b> (Transfert de la communication en cours à un autre interlocuteur)	Utilisation	suivant tarif national ou international (chaque appel initié par le client abonné reste à sa charge, même après le transfert)	

## A.6.3. Les services Sécurité

<b>Blocage de numéros d'appel individuels (sortants)</b> (liste blanche, liste noire)	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,77	3,24
	liste de 11 à 20 numéros	5,54	6,49
	liste de 21 à 30 numéros	8,30	9,72
	liste de 31 à 40 numéros	11,08	12,96
	liste de 41 à 50 numéros	13,84	16,19
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Blocage de numéros d'appel entrants</b>	Initialisation	4,91	5,75
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,91	3,40
	liste de 11 à 20 numéros	5,80	6,79
	liste de 21 à 30 numéros	8,86	10,37
	liste de 31 à 40 numéros	11,81	13,82
	liste de 41 à 50 numéros	14,77	17,28
<b>Blocage temporaire du raccordement</b>	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	8,30	9,72
<b>Blocage des appels avec préfixe « 0 »</b>	- sans code secret		
	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	1,39	1,62
	- avec code secret		
Initialisation	17,05	19,95	
Abonnement mensuel	1,39	1,62	
<b>Blocage des appels à destination des services adultes (905 et assimilés)</b>	gratuit		
<b>Blocage des appels avec communications payantes</b>	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
<b>Appel vers destination fixe, au décrochage du combiné</b>	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
<b>Interception d'appels malveillants</b>	Initialisation (par ligne)	4,87	5,70
	Abonnement mensuel (par ligne)	16,61	19,43
<b>Modification du code secret</b>		12,18	14,25

**Le service ISDN n'est plus commercialisé.** Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat. Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.  
 Le service ISDN BRI (raccordement de base) n'est plus commercialisé. Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat. Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>B.1. Installation et activation</b>		<i>Prix forfaitaires</i>
<b>B.1.1. Raccordements immeuble au réseau de télécommunications souterrain</b>		
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels

*Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.*

*Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur [www.posttechnologies.lu](http://www.posttechnologies.lu)*

<b>B.1.2. Activation</b>		
Raccordement primaire 30B+D	1673,28	1957,73
Conversion d'un raccordement téléphonique 2 Mbit/s en raccordement ISDN primaire	836,64	978,86
Raccordements temporaires pour manifestations, foires, chantiers, etc.		Frais réels

### **B.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble**

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation

<b>B.1.4. Changement administratif du titulaire d'un raccordement</b>		
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre particuliers		gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,01

*La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).*

*Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.*

<b>B.2. Abonnement mensuel</b>		
Raccordement de base, abonnement standard	25,00	29,25
Raccordement primaire	253,44	296,53
Raccordement primaire avec n x 64kbit/s et n > 12	n x 9,69	n x 11,34
Abonnement pour un raccordement primaire temporaire	1.013,79	1186,13
Numéro d'appel multiple (MSN), par numéro	1,41	1,65

<b>B.3. Utilisation</b>		
<i>La facturation des communications se fait par canal utilisé. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.</i>		

## C. SIP TRUNK IP BRI 8 Channels

En € H.T. En € T.T.C.

### C.1. Raccordement SIP Trunk 8 Channels

Connexion de centraux téléphoniques (PBX) existants à interfaces BRI ou IP au réseau public de télécommunications via plate-forme VoIP de Post et incluant 8 canaux voix

#### C.1.1. Installation et activation

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)*	150,00	175,50
--	--------	--------

*\*Mise à disposition d'un gateway, activation et installation incluses. Le gateway reste la propriété de Post. Toutes fournitures/Câblage/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels  
Durée contractuelle minimale : 12 mois*

#### C.1.2. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble ou conversion d'un raccordement SIP TRUNK 8 channels d'interfaces BRI vers interface IP

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation.

#### C.1.3. Abonnement mensuel

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)	88,00	102,96
---	-------	--------

#### C.1.4. Utilisation

La facturation des communications se fait par canal utilisé aux prix en vigueur. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.

## D. Télécartes

En € H.T. En € T.T.C.

### D.1. Cartes téléphoniques nationales

H.C.A

Telekaart		5
Telekaart		10

#### D.1.1. Utilisation

Voir [www.post.lu](http://www.post.lu)

## E. Libre Appel

	En € H.T.	En € T.T.C.
--	-----------	-------------

### E.1. Libre appel national et international

#### E.1.1. Installation et initialisation

Initialisation par numéro de libre appel national ou international à une destination	85,00	99,45
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à destinations variables	99,00	115,83
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29

#### E.1.2. Abonnement mensuel

Abonnement de base à durée initiale minimale de trois mois.

Pour le Luxembourg ou un pays* quelconque, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 5 numéros	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 10 numéros	30,00	35,10

\* Parmi les pays offrant le service Libre Appel et ayant un accord avec POST Telecom.

#### E.1.3. Utilisation

Prix à payer par l'appelé.

E.1.3.1. Service national	Pas de facturation en secondes	Prix par minute	
Prix par appel abouti	-	0,02690	0,0315
Prix par minute	60	0,02690	0,0315
Prix supplémentaire par minute pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux	60	0,2156	0,2523

Sur demande écrite, le numéro libre-appel peut être ouvert pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux. Dans ce cas, le tarif est majoré d'une surcharge à payer par l'appelé, pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux.

#### E.1.3.2. Service international

Prix par minute indivisible avec une période de facturation de 60 secondes

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Rép. Tchèque.	Appels à l'origine des réseaux fixes	0,1187	0,1389
	Appels à l'origine des réseaux mobiles ou des cabines publiques de certains pays(*)	0,3787	0,4431
Australie, Hong-Kong, Islande, Singapour,		0,1795	0,2100
Taiwan		0,3188	0,3730
Afrique du Sud, Argentine, Belarus, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Guatemala, Malaisie, Mexique, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Russie, Thaïlande,		0,4264	0,4989
Bolivie, Botswana, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Perou		0,8364	0,9786
Dominicaine Rep, El Salvador, Panama, Paraguay, Uruguay		1,1639	1,3618

(\*) Les pays applicables sont disponibles, à titre indicatif, sur le site Internet [www.post.lu](http://www.post.lu) ou au call center, tél. gratuit 8002 8004.

#### E.1.4. Autres prestations

E.1.4.1. Blocage sur demande, par numéro	4,96	5,80
--	------	------

#### E.1.4.2. Blocage des appels entrants nationaux (Blacklist)

Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

#### E.1.4.3. Filtrage des appels via PIN code (PIN Screening)

Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie

### E.2. Libre appel international universel (UIFN)

#### E.2.1. Installation et initialisation

##### E.2.1.1. Initialisation par numéro UIFN à une destination

Au départ du Luxembourg et d'un pays quelconque	317,00	370,89
Au départ des pays Benelux, France et Allemagne	342,00	400,14
Par pays supplémentaire*	85,00	99,45

##### E.2.1.2. Par numéro variable sur lequel l'appel va aboutir

	12,00	14,04
--	-------	-------

##### E.2.1.3. Modification par numéro par intervention

	37,00	43,29
--	-------	-------

#### E.2.2. Abonnement

Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.

Pour le Luxembourg et un autre pays au choix*	85,00	99,45
Pour les pays Benelux, France et Allemagne	185,0084	216,45
Pour les pays membres de l'UE et la Suisse	295,00	345,15
Par pays supplémentaire*	45,00	52,65
Par pays supplémentaire si minimum 10 pays*	30,00	35,10

#### E.2.3. Utilisation

Suivant liste des prix d'utilisation du service Libre Appel National et International.

Les pays accessibles par UIFN peuvent différer par rapport à la liste des pays du service Libre Appel International.

\* Parmi les pays offrant le service UIFN et ayant un accord avec POST Telecom

## F. Numéros locaux à l'étranger (Inbound Numbers)

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>F.1. Installation et initialisation</b>		
Initialisation par numéro à une destination	85,00	99,45
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29
<b>F.2. Abonnement mensuel</b>		
Pour un pays, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 5 numéros)*	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 10 numéros)*	30,00	35,10
* Si nous constatons qu'un numéro n'est pas utilisé pendant une période de 3 mois consécutive, nous nous réservons le droit de supprimer le numéro du client après l'en avoir informé.		
Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie		
<b>F.3. Utilisation</b>		
	<i>Prix par minute</i>	
Zone 1 Açores, Alaska (Plage réduite 2), Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada (Plage réduite 2), Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2), Finlande, France, Grèce, Hawaï (Plage réduite 2), Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon (Plage réduite 2), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFa exclus), San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép.), Vatican	0,1000	0,1170
Zone 2 Australie (Plage réduite 2), Hongkong (Plage réduite 2), Islande, Palestine, Puerto Rico (Plage réduite 2), Royaume-Uni - numéros NCFa [(0)870,...], Singapour (Plage réduite 2)	0,1500	0,1755
Zone 3 Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Féroé (Iles), Taiwan (Plage réduite 2), Turquie, Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	0,2500	0,2925
Zone 4 Argentine, Arménie, Azerbaïdjanaise (Rép.), Bélarus, Bermudes, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Comstar (réseau russe), Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Gibraltar, Guadeloupe, Guatemala, Guyane française, Kirghizistan, Libye, Macao, Macédoine (l'ex-République yougoslave de), Malaisie, Malawi, Maroc, Martinique, Mayotte, Mexique, Moldavie, Monténégro, Nouvelle Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Philippines, Réunion, Russie (Fédération), Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Sudafricaine (Rép.), Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Zimbabwe	0,3500	0,4095
Zone 5 Angola, Antilles Néerlandaises, Arabie-Saoudite, Aruba, Bahreïn, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Cameroun, Centrafricaine (Rép.), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Mozambique, Pérou, Qatar, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Timor de l'Est, Turkménistan, Yémen, Zambie	0,7500	0,8775
Zone 6 Afghanistan, Anguilla, Antigua et Barbuda, Ascension, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap Vert, Cayman (Iles), Comores, Congo, ongo (Rép. dém.-Zaire), Cook (Iles), Corée (R.P.D.), Cuba, Diego Garcia, Djibouti, Dominicaine (Rép), Dominique, El Salvador, Erythrée, Ethiopie, Falkland (Iles), Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Groenland, Guam, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Iraq, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Koweït, Lao, Lesotho, Liban, Liberia, Madagascar, Maldives, Mali, Mariannes du Nord (Iles)-Saipan, Marshall (Iles), Maurice, Mauritanie, Micronésie, Mongolie, Montserrat, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Niue, Norfolk (Iles), Nouvelle Calédonie, Oman, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie/Nouv. Guinée, Paraguay, , Polynésie française, Rwanda, Sainte-Hélène, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Salomon (Iles), Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Suriname, Tanzanie, Tchad, Togo, Tokélaou, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turks et Caicos (Iles), Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vietnam, Wallis-et-Futuna, Autres destinations	1,000	1,1700

## G. Services 900 / 901 / 905

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>G.1. Installation et initialisation</b> <i>A payer par le titulaire du numéro</i>		
Initialisation par numéro à une destination	85,00	99,45
Initialisation par bloc de 5 numéros à une destination	245,00	286,65
Modification par intervention et par numéro	35,00	40,95

<b>G.2. Abonnement</b> <i>A payer par le titulaire du numéro</i>		
<i>Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.</i>		
Par numéro	85,00	99,45
Par numéro avec un minimum de 5 numéros	45,00	52,65
Par numéro avec un minimum de 10 numéros	30,00	35,10

<b>G.3. Utilisation</b> <i>A payer par l'appelant</i>		
---	--	--

<b>G.3.1. Tarification à la durée</b>			
Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Période de facturation en secondes	Prix par minute*	
90y 7 1xxx	60	0,0256	0,0300
90y 7 2xxx	30	0,1282	0,1500
90y 7 3xxx	30	0,2137	0,2500
90y 7 4xxx	30	0,3419	0,4000
90y 7 5xxx	30	0,5556	0,6500
90y 7 6xxx	20	0,7265	0,8500
90y 7 7xxx	20	0,9829	1,1500
90y 7 8xxx	20	1,7094	2,0000

<b>G.3.2. Tarification par appel</b>			
<i>La durée maximale est de 30 secondes par appel.</i>			
Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Prix par appel*		
90y 7 9 0xx	0,1068	0,1250	
90y 7 9 1xx	0,2137	0,2500	
90y 7 9 2xx	0,4274	0,5000	
90y 7 9 3xx	0,6410	0,7500	
90y 7 9 4xx	1,2821	1,5000	
90y 7 9 5xx	1,9231	2,2500	
90y 7 9 6xx	2,5641	3,0000	
90y 7 9 7xx	5,1282	6,0000	

ATTENTION : seuls seront rémunérés les appels aboutissant sur les numéros du service 900, 901 et 905.

\* + prix d'une communication nationale selon le tarif d'abonnement choisi

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel pour clients professionnels par tél. 8002 8004 ou +352 2462 8004 ou par email [freephone@post.lu](mailto:freephone@post.lu)

Prix valables uniquement à partir du réseau fixe POST.

Surcharge applicable à partir du réseau mobile (cf. offre mobile).

Un Plan Tarifaire est disponible à partir du site internet [www.post.lu](http://www.post.lu)

## I. Téléphone Public

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>I.1. Publiphone</b>		
<b>I.1.1. Installation</b>		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
<b>I.1.2. Abonnement</b>		
Abonnement appareil	49,15	57,50
<b>I.2. Easy Payphone</b>		
<b>I.2.1. Installation</b>		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
<b>I.2.2. Abonnement</b>		
Abonnement appareil	28,50	33,35

## J. Home Networking

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>J.1. Forfait prise</b>		
Forfait Prise Multimédia	93,16	109
Forfait Prise TV	93,16	109
Forfait Prise ATH	93,16	109

Les forfaits prise ci-dessus comprennent une longueur de câble de 25 mètres.

<b>J.2. Câblage vertical en fibre optique</b>		
Le câblage vertical n'est pas proposé dans les bâtiments administratifs ou professionnels. Ces travaux sont à réaliser par un électricien (max. 4 brins).		
<b>J.2.1. Maison unifamiliale</b>		
Tirage câble 2 fibres optiques <sup>1</sup>	90,00	105,30
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10

<b>J.2.2. Maison multifamiliale</b>		
Tirage câble 2 fibres optiques <sup>1</sup>	200,00	234,00
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10

<b>J.3. Supplément</b>			
Câblage hors forfait	<i>Prix par mètre supplémentaire</i>	5,00	5,85
Forfait supplément 2 <sup>ème</sup> câble		0,00	0,00
Migration d'une connexion Bamboo ou LuxFibre existante sur cuivre vers fibre sur demande client <sup>2</sup>		Frais réels et Frais de déplacement	

<b>J.4. Equipement d'accès HomeServer</b>			
HomeServer	Sans engagement contractuel	221,37	259,00
	Avec engagement contractuel LuxFibre de minimum 12 mois <sup>3</sup>	118,80	139,00
	Avec engagement contractuel LuxFibre de minimum 24 mois <sup>3</sup>	84,62	99,00
	Avec engagement contractuel PostTV de minimum 12 mois <sup>3</sup>	58,97	69,00
	Avec engagement contractuel PostTV de minimum 24 mois <sup>3</sup>	33,33	39,00
	Avec engagement contractuel BAMBOO de minimum 24 mois <sup>3</sup>	33,33	39,00

<sup>1</sup> Uniquement si gaine technique disponible (max. 40 mètres)

<sup>2</sup> Uniquement si une liaison fibre est disponible dans le réseau et à l'adresse concernés.

<sup>3</sup> Ces offres sont réservées aux clients ne disposant pas encore de HomeServer ou qui prolongent leur contrat.

<sup>4</sup> Offre limitée à toute nouvelle souscription Bamboo ou à un réengagement de 24 mois à la fin de la période d'engagement initiale

## K. LuxDSL / SpeedSurf

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les services LuxDSL Speedsurf ne sont plus commercialisés. Les clients POST Telecom ayant souscrit l'un de ces services avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pourront le conserver, en l'état, au-delà de cette date, sans effectuer d'upgrade ou de downgrade et conformément aux termes de leurs contrats. Ces services ne seront plus disponibles à partir de cette date en cas de déménagement.

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet [www.post.lu](http://www.post.lu)

<b>SecureConnect</b>	<b>ClassicSurf</b>	<b>KioskSurf</b>
<b>Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet <a href="http://www.post.lu">www.post.lu</a></b>		

### K.1. Hosted Exchange

Fonctionnalités	myOffice Exchange Basic	myOffice Exchange Mobile	myOffice Exchange Blackberry	Option Espace supplémentaire
Email	x	x	x	1GB
Calendrier personnel, contacts et tâches	x	x	x	
Accès OWA (outlook Web Access), accès PoP3/Imap4	x	x	x	
nom de domaine privé (inscription DNS non incluse)	x	x	x	
Sécurité du système et du réseau	x	x	x	
Option espace supplémentaire jusqu'à 25GB	x	x	x	
Microsoft Outlook 2007 et Outlook 2003 avec Outlook Anywhere		x	x	
Licence Outlook 2007		x	x	
Licence Office Entourage 2008		x	x	
Compatibilité Microsoft Windows Mobile, Nokia, Android, et iPhone		x	x	
Compatibilité Blackberry			x	
Espace Mailbox	500MB	1 GB	2 GB	
Prix mensuel (hTVA)	5 €	10 €	15 €	1 €

En € H.T.

En € T.T.C.

### K.2. Messagerie électronique

#### K.2.1. Boîte aux lettres électronique avec nom de domaine pt.lu

Initialisation	10,68	12,50
Location d'une boîte aux lettres, prix mensuel	1,02	1,20

#### K.2.2. Options

Protection anti-spam	0,85	1,00
Protection anti-virus	0,85	1,00
Quota messagerie supplémentaire (1GB par extension)	0,85	1,00
Quota mémoire fichier supplémentaire (1GB par extension)	0,85	1,00
Liste de distribution	0,85	1,00

### K.3. MDR Mail Domain Redirection

Initialisation	60,00	70,20
Abonnement mensuel	12,00	14,04

#### K.3.1. Attribution d'un bloc d'adresses IP sans porte d'accès POST Telecom

Frais administratifs d'attribution et d'enregistrement	198,00	231,66
--	--------	--------

#### K.3.2. Alimentation d'un serveur NEWS

Initialisation des groupes souscrits	37,00	43,29
Modification ultérieure de la liste des groupes souscrits	29,50	34,52

## L. Télévision numérique

Les conditions commerciales et techniques du service « PostTV » sont publiées sur le site Internet [www.post.lu](http://www.post.lu).

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet [www.post.lu](http://www.post.lu) pour la description du produit PostTV

## M. Connectivité

En € H.T.      En € T.T.C.

### M.1. Connectivité nationale

#### M.1.1. Ethernet line

Service Ethernet point à point. La durée de location minimale est de 12 mois.

Bande passante symétrique	Installation		Abonnement Gold	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
2 Mbit/s	1.250,00	1462,50	499,00	583,83
4 Mbit/s	1.250,00	1462,50	624,00	730,08
6 Mbit/s	1.250,00	1462,50	749,00	876,33
8 Mbit/s	1.250,00	1462,50	874,00	1022,58
10 Mbit/s	1.250,00	1462,50	999,00	1168,83

Une offre de prix pour services point à point ou multipoint et à débit supérieur pourra être fournie sur demande. Ce service est disponible sous réserve de faisabilité technique

#### M.1.2. Voies louées numériques nationales

La durée de location minimale est de 12 mois.

##### Installation - prix par voie

Type	2 Mbit/s	155 Mbit/s
H.T.	2.974,00	5.949,00
T.T.C.	3479,58	6960,33

##### Abonnement mensuel

Type		2 Mbit/s	155 Mbit/s
EN0	H.T.	460,00	4.230,00
	T.T.C.	538,20	4949,10
EN0bis	H.T.	680,00	4.830,00
	T.T.C.	795,60	5651,10
EN1	H.T.	930,00	5.420,00
	T.T.C.	1088,10	6341,40
EN2	H.T.	1.490,00	7.800,00
	T.T.C.	1743,30	9126,00

##### Echelons

EN0	Les deux extrémités se situent à l'intérieur d'un même réseau local.
EN0bis	Les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la capitale ou les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la Ville d'Esch-sur-Alzette.
EN1	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux adjacents.
EN2	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux non adjacents.

#### M.1.2.1. Frais de déplacement et de modification

	En € H.T.	En € T.T.C.
Déplacement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble		Même prix que pour les nouvelles installations
Déplacement à l'intérieur des locaux occupés par le client		Frais réels
Prolongation au-delà du local attendant l'entrée des câbles par ligne interne		Frais réels
Reprise par un autre locataire – par voie louée	62,00	72,54

#### M.1.2.2. Voie louée temporaire

##### Service national

Installation et mise en service (pour toutes les voies)		Frais réels
Abonnement		3x le prix mensuel de l'abonnement

##### Service international

Premier jour		1/5 du prix par mois
Chaque jour consécutif		1/30 du prix par mois sans dépasser le prix à payer par mois

### M.2. Connectivité internationale

Des offres sur mesure sont fournies sur demande. Veuillez contacter votre délégué commercial ou le site Internet de POST Luxembourg, [www.post.lu](http://www.post.lu).

## N. LuxFibre

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet [www.post.lu](http://www.post.lu)

## O. PerfectSignal

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>O.1. Prix PerfectSignal S</b>		
A compter du <b>1<sup>er</sup> octobre 2018</b> , le produit Perfect Signal S ne sera plus commercialisé. Les clients POST ayant souscrit au produit avant le 1 <sup>er</sup> octobre 2018, pourront le conserver, en l'état conformément aux termes de leur contrat.		

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>O.2. Prix PerfectSignal L</b>		
<b>O.2.1. Matériel</b>		
Achat 1 Femtocell	990,00	1158,30
<b>O.2.2. Abonnement mensuel</b>		
Abonnement appareil	90,00	105,30

## P. PostPilot

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet [www.post.lu](http://www.post.lu)

## Q. Prix valables pour tous les services

	En € H.T.	En € T.T.C.
<b>Q.1. Facturation</b>		
Facture détaillée		<i>Gratuit</i>
Double d'une facture (par facture)	1,22	1,43
<b>Q.2. Recherche et impression extraordinaire du détail des communications</b>		
Pour les 6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne	12,18	14,25
<b>Q.3. Numéro non-publié</b> <i>gratuit (sur demande)</i>		
<b>Q.4. Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 9. de nos conditions générales</b>		
Par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (MSN)	36,55	42,76
<b>Q.5. Raccordement hors périmètre</b>		
Installation et initialisation		<i>Suivant frais réels</i>

Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnels), Conditions Particulières relatives au(x) Produit(s) et/ou Service(s), document Neutralité du net et qualité du service d'accès internet relatif au(x) Service(s) Fixe, disponibles depuis <https://www.post.lu/fr/particuliers/conditions-des-offres>